

Révoltes pour Nahel

Compilation de plusieurs textes

1 juillet 2023



Les flics sont des tueurs en gage

En 2 jours, une cagnotte a été créée en «*Soutien pour la famille du policier de Nanterre, Florian.M qui a fait son travail et qui paie aujourd'hui le prix fort*» par Jean Messiha, éditorialiste sur la chaîne CNews et ancien soutien d'Éric Zemmour. Être tueur à gage dans la police ça rapporte beaucoup.

Tentative de bilan des deux dernières nuits de soulèvement

30 juin 2023 sur le site de contre Attaque.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, 500 bâtiments publics et 1900 véhicules ont été incendiés, soit plus que lors du plus haut niveau de tension des émeutes sans précédent de 2005. Malgré le déploiement de dizaines de milliers de policiers et d'unités anti-terroristes lourdement armées et 667 personnes interpellées, le pays est hors de contrôle suite à l'exécution filmée du jeune Nahel par un policier.

C'est un trop plein qui déborde, longtemps contenu, sur fond de crise politique et sociale. Une braise qui couvait, qui se rallume brutalement. Nous avons essayé de faire un bilan des deux dernières nuits de révolte, pour comprendre de l'ampleur de l'évènement, qui est d'ors et déjà une page de l'histoire.

Lieux de pouvoir / administrations

De nombreuses mairies ont été prises pour cible. A Mons-en-Barœul, près de Lille, la mairie a été pillée, incendiée, et du matériel de police a été récupéré.

En région parisienne, les mairies de Clichy-sous-bois, d'Arcueil, de Drancy, de Nogent, de Montreuil, de Sannois ont été attaquées ou incendiées. De même qu'une mairie annexe à Nantes, que celle d'Halluin dans le Nord, d'Anemasse en Haute Savoie, de Fameck en Moselle, de Maubeuge dans le Nord, de Nancy, du Neuhof à Strasbourg, de Wazemmes à Lille, de Mainvilliers dans l'Eure-et-Loire ...

Le centre des impôts du XXème arrondissement de Paris a été attaqué. Le Centre des Finances Publiques de Montpellier incendié. À Vandœuvre, près de Nancy, le bureau des finances publiques a été pris pour cible durant la nuit. La voiture du maire de Saint-Pierre-des-Corps dans l'Indre-et-Loire a été brûlée. À Pauillac petite ville de Gironde, la voiture du député raciste De Fournas qui avait hurlé au Parlement «qu'ils retournent en Afrique» a été saccagée.

Lieux de répression

De très nombreux commissariats ont été incendiés, notamment celui de Reims, qui a aussi été pillé par des émeutiers qui sont sortis avec des uniformes de police et du matériel de maintien de l'ordre.

Le commissariat de Bagnolet, dans le 93, a brûlé, comme celui de Woippy en Moselle, de Séclin, de Dammarie-les-Lys et de Lisse en banlieue parisienne. De même à Pau et Avignon, ou, chose inimaginable, de Cholet dans le Maine-et-Loire ! Toutes les voitures d'un commissariat de Neuilly-sur-Marne ont brûlé. À Lyon et à Noisiel (Seine-et-Marne), des postes de police ont été attaqués à coups de feux d'artifice. «Plusieurs commissariats sont à court de munitions» selon BFM TV.

Dans la ville du Port à la réunion, une «maison de la justice et du citoyen» a été incendiée. Un brasier a été allumé devant la préfecture de Marseille. À Créteil, le palais de justice pris pour cible.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des émeutiers ont tenté de pénétrer dans l'enceinte de la prison de Fresne pour libérer les détenus. Des forces d'élite ont été envoyées en urgence et des alarmes déclenchées.

Grande distribution / commerces

Plusieurs Mac Donalds ont été attaqués et pillés en région parisienne : à Evry, Châtillon, Vauban, Orly ainsi qu'à Nantes, où les émeutiers se sont notamment servis des glaces. Un Mac Donalds a été incendié à Laval, en Mayenne.

Des pillages ont eu lieu jusque dans les beaux quartiers de Paris jeudi soir. Les boutiques de la rue de Rivoli ont été envahies, la police étant débordée. Une enseigne de Louis Vuitton a été dévalisée. Les magasins de Châtelet les Halles, au cœur de la capitale, ont été pillés.

Pillage également dans le grand centre commercial d'Évry, le magasin Darty à Bondy, le magasin Aldi à Sarcelles, le LIDL de Nantes. Un émeutier a volé un transpalette de marchandises à Garges-lès-Gonesse. Un magasin vendant des motos Yamaha a été pillé en Seine-Saint-Denis. Plus tôt dans la nuit, une concession Citroën avait été vandalisée et des voitures sorties.

À noter que des images montrent beaucoup d'habitant-es venir récupérer des denrées dans les magasins éventrés. Certain-es se sont d'ailleurs levés à l'aube pour se servir dans les enseignes. Les capitalistes ont poussé la précarité à un niveau tel que ces redistributions de produits de consommation sont largement compris, acceptés et même encouragés.

Une banque a été incendiée à Nanterre, un magasin Action a pris feu à Sevran ainsi que le centre commercial du Breil Malville à Nantes, et encore bien d'autres partout.

Des individus ont découpé à la disqueuse un distributeur automatique de billets à Asnières-sur-Seine.

Enfin, une armurerie a été vandalisée à Vitry-sur-Seine et plusieurs fusils dérobés.

Infrastructures

Un centre ENEDIS qui gère le réseau électrique a été incendié à Nanterre. Un dépôt de bus a brûlé à Aubervilliers. Dans la même ville, un énorme incendie a pris sur un chantier des Jeux Olympiques 2024. Des feux ont également été allumés le long des rails du RER A, entre Nanterre et Rueil-Malmaison.

Des tramways ont été incendiés à Clamart, à Lyon et un Busway à Nantes, ainsi qu'une grue à Toulouse. Des feux ont même été constatés à Nice et Cannes.

Des caméras de surveillance ont été détruites à coup de fusil à Vigneux-sur-Seine. À Rennes, un engin de chantier a servi à faire tomber les poteaux portant les caméras.

Tout ceci n'est qu'un modeste aperçu, incomplet, de l'onde insurrectionnelle qui balaie la France. Des centaines d'autres initiatives ont lieu partout, et il est encore impossible de toutes les répertorier. La profondeur et l'ancrage territorial de cette révolte et des gestes portés en deux jours seulement sont n'ont probablement pas d'équivalent dans l'histoire contemporaine de la France. Trop de répression, de racisme, d'humiliations contenus depuis trop longtemps. Reste à savoir si l'embrasement, encore largement cantonné aux périphéries, se déplacera dans les centre-villes

Derrière la mort de Nahel, l'institution policière

Quand la loi met la population en danger

La mort de Nahel relance tragiquement le débat sur les personnes tuées par des policiers dans le contexte de ce que le récit policier présente comme un refus d'obtempérer. Grâce au travail de compilation des données du ministère de l'intérieur, une équipe de journalistes de *Bastamag* [a pu mettre en évidence](#) que « les policiers ont tué quatre fois plus de personnes pour refus d'obtempérer en cinq ans que lors des vingt années précédentes ».

Il semble alors opportun de s'interroger sur les raisons de cette hausse de tirs impressionnante et relativement récente. Il y a environ 5 ans, en mars 2017 une nouvelle loi de sécurité intérieure a en effet assoupli l'usage des armes par les policiers. [Ce texte](#) autorise les policiers et gendarmes de faire usage de leurs armes s'ils ne peuvent immobiliser un véhicule « dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ».

La formulation de cette loi est notoirement floue : comment un policier peut-il raisonnablement connaître les intentions d'un conducteur ? Et c'est dans ce flou que réside tout le problème. Une équipe de chercheurs s'est précisément penchée sur les effets de cette loi aux contours instables. [Comme le résume l'un des co-auteurs de cette étude](#), la « loi qui autorise les policiers à tirer plus souvent à pour résultat ... qu'ils tirent plus souvent et le nombre d'homicides policiers (nombre moyen par mois) augmente massivement ». Une loi de sécurité intérieure qui diminue la sûreté de la population, cette situation serait presque comique si elle n'engendrait pas des conséquences dramatiques.

L'éléphant dans la pièce : le racisme institutionnel

En mettant l'accent sur la hausse des tirs policiers suite à un changement législatif, un aspect crucial de la mort de Nahel et tant d'autres risque de disparaître discrètement. En effet, le focus sur les tirs – aussi important soit-il – tend à placer le débat sur un terrain *a priori* aveugle à la dimension raciale des violences policières. Or, régulièrement les victimes de tirs sont des personnes non-blanches. Au vu de ce fait, la discussion sur le refus d'obtempérer est nécessairement une discussion sur le racisme policier dont l'existence est solidement démontrée. En 2009 une étude a

formellement mis en évidence et quantifié ce que les habitant·es des banlieues savent depuis longtemps :

« Selon les sites d'observation, les Noirs couraient entre 3,3 et 11,5 fois plus de risque que les Blancs d'être contrôlés » et les Arabes « couraient entre 1,8 et 14,8 fois plus de risques que les Blancs d'être contrôlés par la police »^[1].

Le contrôle au faciès est bel et bien une réalité. Dix ans plus tard, le constat est le même. En 2019, c'est le Défenseur des droits qui soulignait l'existence d'une « discrimination systémique donnant lieu à la surreprésentation de certaines populations issues de l'immigration et de pratiques dérogatoires dans la mise en œuvre des contrôles d'identité par les forces de l'ordre »^[2]. Ces pratiques systémiques sont si profondément ancrées dans le fonctionnement courant de l'institution que les policiers n'en sont pas nécessairement conscients.

Pour bien comprendre la portée du racisme institutionnel, les travaux que le grand sociologue britannique Stuart Hall a précisément rédigés pour comprendre les révoltes des quartiers populaires britanniques suite à des interventions policières s'avèrent instructifs :

« Premièrement, le racisme institutionnel n'a pas besoin d'individus ouvertement racistes : le racisme s'y conçoit comme le résultat d'un processus social. [...] Deuxièmement, [les normes de comportement racistes] sont portées au sein de la culture professionnelle d'une organisation et transmises de manière informelle et implicite par sa routine, ses pratiques quotidiennes en tant que partie indestructible de *l'habitus* institutionnel. Le racisme de ce type devient une routine, une habitude considérée comme allant de soi. Il est bien plus effectif dans les pratiques de socialisation des policiers que la formation et la réglementation formelle. [...] Et il empêche l'existence d'une réflexivité professionnelle. Loin d'être considéré comme exceptionnel, ce type de racisme 'involontaire' devient partie intégrante de la définition même du 'travail de police normal' »^[3].

En d'autres termes, la définition communément acceptée au sein de l'institution de ce que serait un bon travail policier implique d'agir à partir de la supposition qu'un non blanc est suspect.

L'existence de cette attitude est confirmée par une série d'études sur le cas français, qui s'étendent sur plusieurs décennies. En 2017 les travaux du sociologue Christian Mouhanna aboutissent ainsi à un constat très similaire à celui de son collègue René Lévy en 1987, qui précise que les catégorisations raciales « constituent en quelque

sorte les instruments de travail et font partie de cet ensemble de connaissances pratiques qui forment l'arrière-plan, la référence du travail policier »^[4]. Cette littérature montre également que la « suspicion policière agit comme une prophétie autoréalisatrice, c'est-à-dire qu'elle contribue à produire ce qui est attendu, et confirme ainsi les policiers dans leur croyance en la pertinence de ces catégories »^[5].

Le pouvoir de catégoriser la population, que la recherche met en évidence, façonne en retour le recours à la force. La police est en effet la seule instance reconnue capable de déterminer ce que signifient l'ordre public et son contraire, le trouble à l'ordre public, justifiant l'emploi de méthodes coercitives : le recours à une arme « létale » ou « non létales », ou la mobilisation d'autres pratiques « d'immobilisation »^[6]. Le sociologue Ralph Jessen indique que le critère premier déterminant l'intervention d'un policier est son appréciation d'une situation ; les lois et les règles n'ont donc qu'une importance secondaire et bien souvent les forces de l'ordre n'en ont qu'une connaissance partielle^[7].

À ce stade, on commence à mieux mesurer la portée de la loi de 2017. En élargissant le périmètre du recours à l'arme à partir de l'appréciation individuelle du policier, lui-même baignant dans un environnement professionnel imprégné par des préjugés racistes, cette loi expose particulièrement la partie non-blanche de la population. Mais on comprend aussi que la discussion ne peut porter uniquement sur l'usage des armes à feu puisque les violences policières ne s'y limitent pas.

Une autre série statistique [compilée par des journalistes de Bastamag](#) montre en effet que parmi les 676 personnes tuées à la suite d'une intervention policière entre 1977 et 2019, seulement 60 % ont été tuées par balles. De plus, l'ampleur des violences policières dépasse très largement le cas le plus extrême des violences mortelles.

Une institution qui transforme les agents

Si le racisme institutionnel est un fait bien établi par des travaux scientifiques, il convient – pour pleinement comprendre les violences policières – de prendre en compte une autre spécificité de la police, à savoir qu'elle se caractérise par une étanchéité extraordinaire vis-à-vis de l'extérieur et par une formidable cohésion intérieure. Démêlons cet argument en deux étapes.

Tout d'abord, il s'avère qu'une majorité des personnes qui décident de devenir policier se caractérisent par une conception purement répressive du métier^[8]. La police n'attire donc pas un échantillon représentatif de la société mais plutôt des personnes se singularisant par un goût pour les moyens autoritaires. Après cette première étape d'auto-sélection, l'imperméabilisation des policiers vis-à-vis de la

société est approfondie par l'institution même. Pour en rendre compte, l'étude de la socialisation professionnelle est utile. Celle-ci désigne un double processus au cours duquel le candidat acquiert les gestes et connaissances techniques du métier, d'une part, et absorbe la vision de la société qui prévaut au sein de l'institution au sein laquelle il s'engage, d'autre part.

Pour préciser la vision qui domine au sein de l'institution policière on peut reprendre les termes d'un article scientifique selon lequel les policiers se considèrent comme vivant dans une « citadelle assiégée », ce qui soude le groupe^[9]. Autrement dit, les policiers se sentent assiégés par le reste de la société. La formation d'un esprit de corps se réalise donc par la construction d'un ennemi, et ce processus favorise en retour un « comportement excessivement violent qui dépasse le cadre de la violence légitime »^[10]. Si la police attire donc des profils bien particuliers, c'est surtout l'institution policière, lors de la socialisation professionnelle, qui génère des agents très soudés en interne et méfiants voire hostiles à l'égard de la société.

Une fois le fonctionnement profond de l'institution policière mis en lumière, l'argument selon lequel les violences policières s'expliqueraient par une formation défailante, trop courte, et l'abaissement du seuil d'admissibilité des candidats au métier de policier perd l'essentiel de sa force. Si ces facteurs peuvent jouer à la marge, le problème ne se trouve pas d'abord du côté de ceux qui rentrent dans l'institution, mais du côté d'une institution qui transforme les agents travaillant en son sein – un effet qui, comme le souligne Hall, prive l'institution de toute capacité autoréflexive.

Penser l'institution policière permet par ailleurs, sans diluer la spécificité du racisme policier, de comprendre que la multiplication des violences contre le mouvement ouvrier et le mouvement écologiste du printemps 2023 ne vient pas exclusivement des donneurs d'ordres au gouvernement mais de l'appareil policier lui-même. Et ce d'autant plus que l'institution policière a connu un gonflement sans précédent au cours des 30 dernières années.

Contrairement à un mythe très répandu selon lequel la police aurait subi l'austérité comme tout le service public, nous avons démontré dans [*Que fait la police ?*](#) qu'elle a en réalité connu une hausse sans précédent de ses moyens sur cette période : + 35 % (bien supérieure à la hausse des moyens alloués à l'éducation au cours de la même période : 18%)^[11]. Les effectifs policiers ont augmenté dans des proportions similaires. La dernière loi de programmation du ministère de l'intérieur, votée fin 2022, prévoit d'aller encore plus loin en accordant près de 15 milliards supplémentaires dans les cinq années à venir.

Cette évolution indique que la police est matériellement en mesure d'exercer une emprise inédite sur la société. Cette dernière se traduit entre autres par des contacts plus réguliers avec la population, qui constituent autant d'occasions de déploiement des préjugés dont se caractérise l'institution.

Ce fait contribue à expliquer pourquoi les révoltes suite au décès de Nahel ne sont pas restées cantonnées à Nanterre. Ce fait explique aussi pourquoi une enquête visant l'auteur du tir et son complice ne pourront faire disparaître la colère à propos des discriminations vécues chaque jour sur le territoire depuis de très nombreuses années et la douleur de tant que personnes, quasi-exclusivement noires ou arabes, d'avoir subi des violences voire perdu un proche.

Paul Rocher est économiste, auteur de *Que fait la police ? et comment s'en passer* (La Fabrique, 2022), et de [*Gazer, mutiler, soumettre – Politique de l'arme non létale*](#) (La Fabrique, 2020)

Illustration : Photothèque rouge/Martin Noda.

Notes

[1] Fabien Jobard et René Lévy, *Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris*, Open Society Justice Initiative, 2009.

[2] Défenseur des droits, *Décision du Défenseur des droits n°2020-102*, Paris, 2020.

[3] Stuart Hall, « From Scarman to Stephen Lawrence », *History Workshop Journal*, 48, 1999, p. 195.

[4] Cité dans Xavier Dunezat, Fabrice Dhume, Camille Gourdeau et Aude Rabaud, « Racisme d'État en France ? Le cas de la police ».

[5] *Ibid.*

[6] Pour comprendre comment les armes « non létales » amplifient les violences policières, voir Paul Rocher, *Gazer, mutiler, soumettre : Politique de l'arme non létale*, Paris, La Fabrique, 2020.

[7] Ralph Jessen, « Polizei und Gesellschaft », in *Die Gestapo. Mythos und Realität*, Darmstadt, Primus, 1995, p.

[8] Philippe Coulangeon, Geneviève Pruvost et Ionela Roharik, « Les idéologies professionnelles », *Revue française de sociologie*, vol. 53-3, 2012, p. 493-527.

[9] Cédric Moreau de Bellaing, « Comment (ne pas) produire une critique sociologique de la police », *Revue française de science politique*, Vol. 62-4, 2012, p. 665-673.

[10] Carsten Dams, « Polizei », in *Gewalt: Ein interdisziplinäres Handbuch*, Luxemburg, Springer-Verlag, 2013, p.

[11] Paul Rocher, *Que fait la police – et comment s'en passer ?*, Paris, La Fabrique, 2022 chapitre 1.

Le gouvernement a peur

Juin 29, 2023 – Par [Contre Attaque](#)

Le pouvoir n'entend que la révolte

Mardi 27 juin au matin, un policier de Nanterre abat Nahel, 17 ans, après lui avoir annoncé qu'il allait lui mettre «une balle dans la tête». Dans les heures qui suivent, c'est l'embrasement, à Nanterre, puis dans tout le bassin parisien et dans des dizaines de villes en France. Mercredi soir, la situation était hors de contrôle dans de nombreux quartiers.

Le président, d'habitude arrogant autoritaire et inflexible, change de ton. Macron déclarait mercredi matin : «Je veux dire l'émotion de la Nation toute entière après la mort du jeune Nahel et dire à sa famille toute notre solidarité» ajoutant à propos du décès du jeune homme «c'est inexplicable et inexcusable».

La Première Ministre lançait dans la foulée : «Les images donnent à penser que le cadre d'intervention légale n'a pas été respecté», évoquant sa «profonde émotion» et la «détermination» du gouvernement «à ce que la vérité soit faite». «Nous voulons la justice pour Nahel, et nous l'obtiendrons».

Le ministre de l'Education ce jeudi : «Je partage et je comprends l'émotion qu'a provoquée la mort de Nahel».

L'ancien président socialiste Hollande : «J'adresse à la maman de Naël et à toute sa famille mes pensées les plus affligées. Perdre un enfant dans ces circonstances est insupportable». C'est pourtant Hollande qui a fait passer, en 2017, la loi élargissant le permis de tirer pour la police. Politiquement, il est directement responsable de la mort du jeune homme et de dizaines d'autres personnes.

Darmanin lui-même a saisi la justice contre le syndicat France Police. Ce syndicat d'extrême droite tenu par le policier pro-Zemmour Bruno Attal avait félicité «les collègues qui ont ouvert le feu sur un criminel de 17 ans». Le compte Twitter du syndicat est fermé et le ministre de l'Intérieur condamne. D'habitude, ce sont pourtant des propos habituels tenus par les forces de l'ordre, leur syndicat et leur ministre.

Mercredi également, une minute de silence a eu lieu à l'Assemblée en hommage à Nahel. La semaine dernière, la présidente de l'Assemblée refusait une minute de

silence pour les 700 exilé-es noyés en Méditerranée. Plus généralement, jamais une minute de silence n'avait eu lieu pour une victime de la police.

Ce jeudi, une cellule de crise interministérielle se réunit pour faire le point sur la situation.

Ce gouvernement d'extrême droite serait-il d'un seul coup revenu à la raison ? Darmanin, qui avait osé déclarer après la mort par asphyxie de Cédric Chouviat : «quand j'entends le mot violences policières, je m'étouffe» a-t-il changé subitement d'avis ? Macron qui dit que les violences policières n'existent pas, et qui assume sans l'ombre d'une hésitation les crimes policiers dans les quartier ou de plonger dans le coma des écologistes est-il devenu sensible ?

Évidemment non. Le pouvoir en place ne comprend que la révolte. Et actuellement, il est terrorisé par l'embrasement hors de contrôle qui s'étend. Il fait tout pour éteindre l'incendie. Il y a deux semaines, un policier exécutait par balle Alhoussein Camara près d'Angoulême, alors que le jeune homme se rendait au travail. Il n'y a pas eu d'émeute : les médias n'en ont quasiment pas parlé et le gouvernement s'en moquait éperdument. Malheureusement, des vies volées par la police dans l'indifférence générale, il y en a des dizaines.

Plus cyniquement, devant l'évidence des faits qui ont été filmés et l'embrasement général, le gouvernement a tout intérêt à lâcher un ou deux policiers pour protéger l'institution dans son ensemble.

En réalité, Macron n'a pas eu aussi peur depuis longtemps. En deux nuits d'émeutes, le rapport de force engagé effraie déjà plus le pouvoir que 6 mois de manifestations encadrées et des millions de grévistes depuis le mois de janvier. C'est donc maintenant qu'il faut soutenir la révolte populaire qui démarre dans les banlieues. C'est maintenant que la clique au pouvoir, celle qui nous écrase depuis des années, est tétanisée et affaiblie.

Le gouvernement réprime

- 40 000 flics le 29 juin, 45 000 flics le 30 juin dépêchés, + drone et hélicoptère.
- 667 interpellations le 29 juin.
- 994 personnes interpellées le 30 juin
- 30 personnes arrêtées en Belgique
- Les premières comparutions immédiates ont déjà eu lieu le 30 juin, envoyant 19 jeunes en prison pour plusieurs mois pour « rébellion, violences sur policiers ou dégradations ».
- De très nombreux évènements sont annulés ce week end
- Interdiction de transports à partir de certaines heures, dont les transports jusqu'à la Suisse.
- Intervention des unités antiterroristes qui pointent / tirent au fusil à pompe des ados dans la rue, les flics tabassent des personnes dans la rue tiennent des propos racistes, les blessé.es ne se comptent pas, au moins deux jeunes hommes ont déjà été éborgnés à Nanterre.
- Des couvre-feux nocturnes avaient été décrétés à Clamart et Meudon (Hauts-de-Seine), Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) et Compiègne (Oise)
- De la propagande mensongère et fasciste circule massivement dans les médias de masse.
- Alliance, le syndicat majoritaire fasciste de la police national n'hésite pas à faire un communiqué invitant les keufs à assassiner massivement la population. « Face à ces hordes sauvages, demander le calme ne suffit plus, il faut l'imposer », « dictat de ces minorités violentes », « l'heure n'est pas à l'action syndical mais au combat contre ces nuisibles », « tous les moyens doivent être mis en place pour réinstaurer au plus vite l'État de droit », « Aujourd'hui les policiers sont au combat car nous sommes en guerre, demain nous seront en résistance et le gouvernement devra en prendre conscience ».
- Le gouvernement fait pression sur les familles pour réprimer les personnes mineures.
- Macron a déclaré que les services de l'Etat allaient demander aux plates-formes de Snapchat et TikTok de retirer « les contenus les plus sensibles » et en a appelé à leur « responsabilité », ainsi qu'à leur collaboration pour faire remonter l'identité de ceux « qui utilisent ces réseaux sociaux pour appeler au désordre ou pour exacerber la violence ».

Malgré tout cela, le slogan « et la rue elle est à qui ? Elle est à nous », n'est plus qu'un simple slogan.

La police assassine : justice et vérité pour Nahel et toutes les victimes

Communiqué de l'Union Communiste Libertaire sur le meurtre de Nahel par la police.

Dans la nuit du 27 au 28 juin des révoltes ont commencé dans la ville de Nanterre pour dénoncer un nouveau meurtre par un policier.

Il s'appelait Nahel, il avait 17 ans. Nahel est mort le 27 juin 2023 à bord de sa voiture : il a été tué par balle, à bout portant, par un policier suite à un refus d'obtempérer. Il se trouvait sur une voie de bus et a cherché à s'enfuir après avoir été menacé de mort par le policier qui braquait déjà son arme sur lui.

La police a immédiatement adopté la version selon laquelle la voiture fonçait sur les forces de l'ordre tandis que les médias se sont empressés de parler du casier judiciaire de la victime. Pourtant la vidéo de la scène montre que les policiers se trouvent sur le côté de la voiture, initialement à l'arrêt, et que leur vie n'était donc à aucun moment menacée.

La logique est souvent la même au fur et à mesure que ces affaires se répètent : montrer qu'il s'agissait d'une mauvaise personne, « délinquante » ou peu « intégrée socialement ». D'une part, les médias transmettent ces informations sans les vérifier et il s'agit bien souvent de mensonges ou d'exagérations. D'autre part, et surtout, quand bien même il s'agirait de faits avérés, cela ne justifie en aucun cas un meurtre, ni ne peut servir de circonstances atténuantes à l'intention de donner la mort. Ce narratif n'a pour objectif que d'établir et normaliser l'impunité policière dans les affaires de crimes racistes.

Encore et toujours, sans la présence d'une vidéo, la parole des victimes ne vaut rien. Ou plus précisément, elle ne vaut rien quand il s'agit d'un membre des forces de l'ordre sur le banc des accusés, quand bien même il s'agit d'un scénario qui se répète.

Il ne s'agit pas moins du treizième homicide perpétré par les forces de l'ordre depuis le début de l'année suite à un refus d'obtempérer. Seulement cinq policiers sur les treize responsables ont été mis en examen, les autres ayant été libérés sans poursuite jusqu'à maintenant. Il s'agit d'un chiffre exceptionnel, qui n'est pas sans lien avec la loi de 2017 modifiant le droit des policiers à faire usage de leurs armes.

Il ne faut cependant pas s'étonner d'une montée des violences notamment racistes dès lors que jusqu'au sommet de l'État des termes comme « décivilisation », « grand remplacement » ou « ensauvagement » sont employés quand des lois discriminantes sont votées ou proposées au vote. À quoi peut bien mener une politique qui s'approprie les thématiques des suprémacistes blancs ?

Ce racisme d'État trouve son aboutissement dans les institutions, ici la police. Les violences qu'il engendre sont permises et tolérées par le pouvoir en place, qui s'empresse

de renvoyer dos à dos l'extrême gauche et l'extrême droite, comme après l'attentat contre le maire de Saint-Brévin suite à l'implantation dans sa commune d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

Ne nous leurrions pas. Si le policier s'est permis d'appuyer sur la détente à bout portant, c'est bien qu'il ne pensait pas qu'il puisse y avoir de conséquences ; c'est que selon lui, au fond, la vie de Nahel ne valait rien, à ses yeux comme à ceux de la société.

Peut-on encore renvoyer la responsabilité des meurtres policiers sur les individus uniquement ? S'agissait-il seulement d'un mauvais flic ? Non ! L'usage rhétorique de renvoi strict à un problème d'individu qui n'aurait commis qu'une « bavure » est insoutenable. Ce n'est que la forme d'un racisme que l'État fait mine de ne pas voir, et qui dans les faits autorise à tuer.

Il est plus qu'urgent de porter une critique radicale de la police nationale, cette institution raciste et coloniale, gangrenée par l'extrême droite, qui terrorise toute une partie de la population dans la plus grande impunité.

Les personnes victimes du racisme de l'institution policière ne cessent de la dénoncer depuis des années. La négation de leurs droits fondamentaux n'est pas conditionnée à leur militantisme ou leur opposition à une réforme comme celle du système des retraites ; le simple fait d'exister les y confronte. Les exilé-es souffrent particulièrement de cette violence, que ce soit dans le cimetière qu'est devenue la Méditerranée, à Calais, à Mayotte, ou dans les Centres de rétention administrative où Mohamed, un homme de 59 ans, est mort il y a un mois après avoir subi des coups de policiers.

Ces crimes s'inscrivent dans une longue liste depuis 40 ans, si ce n'est plus (on se souvient des crimes de masse du 17 octobre 1961). De nombreux noms nous viennent en tête : Malik Oussekiné, Abdel Benahya, Zied et Bouna, Moshin et Lakhamy, Akim Ajimi, Ali Ziri, Mamadou Marega, Wissam El Yamni, Amine Bentounsi, Angelo Garan, Gaye Camara, Liu Shaoyao, Babacar Gaye, Steve Maya Caniço, Claude Jean-Pierre, et bien d'autres encore... Depuis les fortes mobilisations réclamant vérité et justice pour Adama Traoré contre laquelle sa famille a subi une répression hallucinante durant 5 ans, et 3 ans après les mobilisations mondiales pour George Floyd, les seules « réponses » de l'État sont des fins de non recevoir.

Dans le contexte de répression généralisée que nous connaissons, nous estimons que les révoltes qui ont démarré à Nanterre sont parties intégrantes du mouvement social. Il s'agit de réclamer justice et vérité pour Nahel et les autres victimes de crimes policiers, et nous nous joignons à ces réclamations.

Toutes nos pensées vont aux proches des victimes de ces meurtres policiers.

Dans l'immédiat, nous réclamons justice et vérité pour Nahel, l'abrogation des lois Sécurité globale et Séparatisme, et le désarmement de la police.

Face au racisme et aux violences policières : unité populaire !

Kaoutar Harchi, écrivaine, sur la mort de Nahel M. : “Si eux vont sans honte, nous n’irons pas sans révolte”

Après la mort de Nahel M., 17 ans, tué mardi à Nanterre lors d’un contrôle de police, nous avons demandé à Kaoutar Harchi, sociologue et autrice en 2021 d’un très fort récit qui évoquait les violences policières, de nous livrer son sentiment. Elle nous a envoyé ce texte. Kaoutar Harchi, écrivaine et sociologue française. Photo Louise Desnos / Agence VU

Publié le 29 juin 2023 à 18h36

Mis à jour le 30 juin 2023 à 09h12

Dans [*Comme nous existons*](#) (2021), récit autobiographique d’une grande puissance littéraire, Kaoutar Harchi passait de l’intime au politique, pour dire son refus de l’assignation identitaire et sa révolte face à « l’injustice de race et de classe ». Un chapitre du livre était consacré à la mort du jeune Ahmed, frappé par la police lors d’un contrôle arbitraire, au bas de son immeuble : « *La violence s’est alors mêlée à notre vie, dans l’indécence, dans l’impudeur. Nous fûmes dépouillés de nous-mêmes. La violence nous contraignit à nous regarder et à regarder autrement. Parfois, nous ne voyions plus rien, sauf la violence elle-même* », écrivait-elle alors. L’écho avec le meurtre de Nahel, 17 ans, abattu par un policier à Nanterre mardi 27 juin est saisissant. C’est que tous les hommes racisés vivent avec ce « *risque permanent de la peine de mort* », selon Kaoutar Harchi, qui nous a envoyé ce texte après sollicitation de notre part.

Il faut l’écrire, le dire et le répéter : être *perçu* comme un jeune homme noir ou arabe entraîne un risque vingt fois plus élevé de subir un contrôle de police. Par ailleurs, depuis 2017, le nombre de personnes tuées suite à un refus d’obtempérer a été multiplié par cinq. En une année, ce sont treize personnes qui ont été tuées. A cette liste, s’ajoute désormais le nom de Nahel. Une liste qui elle-même s’ajoute à la liste séculaire des victimes de crimes policiers.

Pourtant, l’écrire, le dire, le répéter n’a que peu d’effets car, à peine survenu, le meurtre de Nahel a été, sur les plateaux télévisés de la guerre civile, justifié. J’entends : un sens a été donné à sa mort : il n’était *que*. Qu’un jeune, qu’un impoli, qu’un fuyard, qu’un délinquant, qu’un récidiviste, qu’une racaille. Pareille décriminalisation du crime commis contre Nahel révèle la violence par laquelle, en France, les hommes racisés des fractions populaires sont chassés de la communauté humaine – soit la communauté *morale*. Animalisés. Et rendus *tuables*.

La police est l’organe de cette tuerie, cette grande chasse. Le contrôle d’identité est la traque. Les hommes racisés vont et viennent dans l’espace enclavé. Et, d’un coup, c’est l’arrestation, la capture. Le feu est ouvert.

Avant que Nahel ne soit tué, il était donc *tuable*. Car il pesait sur lui l'histoire française de la dépréciation des existences masculines arabes. Il pesait sur Nahel le racisme. Il y était exposé. Il courait ce risque d'en être victime. La domination raciale tient tout entière en ce risque qui existe.

Alors que faire lorsque le risque se précise ? Que faire lorsque le risque a un visage, une voix, une arme ? Que faire lorsque le risque s'intensifie au point de devenir une menace ? Que faire lorsque ça hurle « *shoote-le* » ? Lorsque ça hurle « *je vais te mettre une balle dans la tête* » ? Ce qu'a fait Nahel, il a fui. Fui ce risque qui était la police. Nahel a voulu garder cette vie que la police allait lui prendre. Et cela est intolérable, n'est-ce pas. Qu'un homme racisé tienne à la vie, défende sa vie, lutte pour elle, n'est pas toléré.

Alors, vouloir sauver sa vie a coûté la vie à Nahel.

Vivre une vie d'homme arabe, d'homme noir, dans une France structurellement racialisée, c'est vivre à bout portant de la mort. La mort a été la peine de Nahel. Et maintenant Nahel est notre peine.

Le Président Emmanuel Macron parlait, il y a peu, de la « *décivilisation* » de la société française. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin évoquait, lui, son « *ensauvagement* ». Désormais, face aux caméras, ça prend un air grave, ça présente ses condoléances aux proches de Nahel, ça veut montrer que ça a du cœur. Ça sait, surtout, que le monde entier a vu la vidéo du meurtre de Nahel. Ça ne peut plus miser sur le doute et le mensonge.

Si eux, alors, vont sans honte, je voudrais dire que nous, qui refusons l'ordre du racisme et de sa violence, nous n'irons pas dans le calme, nous n'irons pas en paix, nous n'irons pas sans révolte, nous n'irons pas sans lutte, sans résistance, nous n'irons pas sans organisation, sans rassemblement, sans manifestation, nous n'irons pas sans vérité, sans justice. Et cela tant que les hommes arabes, les hommes noirs, ne réintégreront pas la communauté *politique* des égaux. Et le dire : l'égalité ne peut être blanche. L'égalité est entre tous et toutes. En attendant, alors, nous n'irons pas, sans tenter de protéger, comme nous le pouvons, les vies menacées. Je veux dire : comme nous aurions tous et toutes aimé protéger Nahel.

Kaoutar Harchi, écrivaine, sociologue.